



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

Demande de présentation

Création d'un Lieu d'Accueil Alternatif pour les personnes porteuses de handicap mental et autistes, en marge du système

SERVICE PLUS A LA PERSONNE - Association Loi 1901
SIRET 518 911 623 00032
Agrément qualité DIRECCTE : N/101111/A/075/Q/203 -
SAP518911623



MAIRIE DE PARIS



Sommaire

Introduction _____ P3

- Le projet en bref
- La structure porteuse du projet
- Parcours et qualifications du porteur du projet

Le projet _____ P8

- Date de lancement, Public visé, Enjeux
- Les rôles du Lieu d'Accueil Alternatif
- Les services vendus
- Pourquoi le projet est-il innovant ?

Les besoins _____ P19

- Actions prévues et planning
- Moyens nécessaires

Les bénéfices _____ P23

- Résultats attendus
- Impacts
- Bénéfices pour le public visé

Budget prévisionnel _____ P28

- Budget prévisionnel du projet
- Annexes

Contacts _____ P32



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés



INTRODUCTION

Le projet, La structure, Le porteur...
Présentation en Bref



Le projet en bref

CREER UN LIEU D'ACCUEIL ALTERNATIF POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL NON PRISES EN CHARGE

Service Plus à la Personne, association de la loi 1901 spécialisée dans le service d'aide à domicile et l'accompagnement à la vie sociale pour personnes en situation de handicap mental et/ou autistes, a pour projet de créer un **Lieu d'Accueil Alternatif pour les personnes les plus exclues**, à savoir les **jeunes adultes de 21 ans et +, et porteurs de troubles du comportement sévères (crises de violence), sans solution de prise en charge.**

L'objectif est de combler une faille dans le système actuel en matière de gestion et de prise en charge de ce public « exclu », et ainsi répondre aux besoins des familles les plus isolées et démunies, qui se retrouvent souvent contraintes de s'éloigner de leur enfant afin qu'il puisse intégrer une structure d'accueil souple et de qualité (la Belgique restant la terre d'accueil privilégiée de ce public).

Le projet a vocation à offrir un espace d'accueil et au-delà, un espace d'accompagnement pédagogique, social, professionnel, et culturel, qui permettra à ces jeunes de "réapprendre" les codes, maintenir leur éducation, s'ouvrir aux autres, en attendant de trouver une place dans une structure d'accueil.

Plus qu'un **lieu tremplin pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des adhérents**, ce projet implique **la création d'emplois pour les personnes sans formation ou éloignées de l'emploi**, à la recherche de nouvelles perspectives de carrière.



La structure en bref

SERVICE PLUS A LA PERSONNE est une **association de la loi 1901**, créée en **2009** par Majid Kabdani, Responsable de séjour adapté et fondateur d'A Chacun ses Vacances, pour **aider dans leur quotidien les personnes en situation de handicap mental et ainsi soulager leur famille**.

L'association est spécialisée dans le **service d'aide à domicile et l'accompagnement à la vie sociale** pour mineurs et adultes en situation de handicap mental et/ou autistes, notamment les personnes avec troubles du comportement sévères.

Différents services sont proposés : aide au quotidien, accompagnement dans la mobilité, médiation en milieu médico-social, activités des loisirs, soutien dans le travail, délégation de personnel, et accompagnements spécifiques (professeur adapté, professionnel médical ou paramédical).

Une formation continue est dispensée auprès de chaque intervenant dont l'un des principaux objectifs est la prise en compte de l'environnement et la situation propres à chaque adhérent.

SERVICE PLUS A LA PERSONNE
bénéficie du
soutien de la Ville de Paris
et reçoit, depuis 2011,
l'agrément qualité de la **DIRRECTE** :
N/101111/A/075/Q/203
(n° SAP518911623)



**Plus d'informations sur
Service Plus à la Personne
dans le dossier de
présentation joint**



Les porteurs du projet



EN TÊTE DE FILE DU PROJET

MAJID KABDANI, Président Délégué de SERVICE PLUS A LA PERSONNE
26 ans d'expérience auprès des personnes en situation de handicap mental

Parcours :

- **Créateur du COLLECTIF ARTYPIQUE**, troupe de théâtre et de musique composée d'artistes handicapés mentaux et d'artistes confirmés ; depuis 2011.
- **Fondateur et président délégué de l'association SERVICE PLUS À LA PERSONNE** depuis 2009.
- **Co-fondateur de l'association A Chacun Ses Vacances**, Club de loisirs et de vacances pour personnes handicapées en 2003, poste de directeur entre 2003 et 2008 : création, organisation et coordination des activités, recrutement et supervision des équipes (environ 60 salariés par an).
- **Créateur et dirigeant de l'association Group'art** : Culture pour tous, atelier musique et théâtre pour personnes en situation de handicap mental et valides, de 1998 à 2001.
- **Animateur puis directeur de séjours adaptés de 1988 à 2003** (chaque vacance d'été et de Noël)
- **Fondateur et gérant de la SCIC ITINÉRAIRE BIS PROD** : production de spectacle de théâtre, musique, production musicale, développement d'une activité de conseil socio-culturel depuis décembre 2011
- **Auto-entrepreneur dans le domaine du conseil socio-culturel 2007 à 2009**

MAJID KABDANI est également :

- **auteur, compositeur et interprète** : organisation de concerts, création et production de chansons
- **Créateur de labels musicaux**, production musicale, management de groupe



Les porteurs du projet

EN APPUI AU PORTEUR PRINCIPAL DU PROJET



Sophie KABDANI : Directrice générale de SERVICE PLUS A LA PERSONNE.

Parcours : éducatrice sportive spécialisée et professionnelle de l'animation adaptée, co-fondatrice d'A Chacun Ses Vacances et co-fondatrice d'ITINERAIRE BIS PROD, Consultante et Formatrice spécialisée dans le handicap mental.

Compétences : Sophie apporte son soutien dans la mise en place technico-administrative du projet. Anciennement trésorière de SERVICE PLUS A LA PERSONNE avant d'évoluer au poste de Directrice générale, Sophie complète le savoir-faire de Majid Kabdani en apportant ses compétences en matière de gestion administrative, comptabilité, trésorerie.



**Cécile CABUCHE, Secrétaire
Comptable de SERVICE PLUS A LA
PERSONNE**



**Hélène BURY, Chargée de
Communication et Développement
de SERVICE PLUS A LA PERSONNE**

**LE SOUTIEN DE
L'EQUIPE OPERATIONNELLE
INTERVENANTS SPECIALISES
SENIORS**

**ET DES BÉNÉVOLES
AU SEIN DU COMITE
D'ADMINISTRATION
ET DES METIERS CONNEXES**



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

LE PROJET

Description
et Caractère innovant





Description du projet

LE PROJET

Créer un **Lieu d'Accueil Alternatif** pour les personnes en situation de Handicap mental et/ou autistes, **domiciliés à Paris et en Ile de France**, et **sans solution de prise en charge**.

IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE

Paris (SP est implanté dans la ville depuis 2009)

DATE DE LANCEMENT

Septembre 2017

PUBLIC VISE

→ **Les personnes en situation de handicap mental sans solution de prise en charge, domiciliés à Paris IDF** : 21 ans et +, et Porteurs de Handicap avec troubles du comportement sévères (crises de violence)

→ **Les demandeurs d'emploi** : personnes en marge de l'emploi à la recherche de formations et de nouvelles perspectives de carrière

LES ENJEUX

→ Devenir un **lieu Tremplin** pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de ce public exclu via un service d'écoute et d'accompagnement de proximité dans la logique du 1 à 2 pour 1 (soit 1 intervenant par adhérent, voire 2 intervenants par adhérent en cas de troubles sévères).

→ **Répondre aux besoins des familles les plus démunies** sans solution de prise en charge et contraintes de s'éloigner de leur enfant pour leur permettre d'intégrer une structure adaptée.

→ **Comblent une faille dans le système de prise en charge** des personnes en situation de handicap mental : jeunes adultes de 21 ans et +, et porteurs de troubles du comportement sévères avec accès de violence.

→ **Créer de l'emploi** pour les personnes éloignées du marché de l'emploi et les former au métier d'intervenant spécialisé.



Description du projet : ses rôles

LES RÔLES DU LIEU D'ACCUEIL ALTERNATIF

Accueillir le public visé et organiser des ateliers éducatifs et périscolaires

- **De 9h à 19h** : **accueil** de toutes les personnes
- **De 9h à 16h** : **organisation d'ateliers éducatifs et pédagogiques** pour les adultes ayant pas ou peu de prise en charge et **encadrement des déplacements entre le domicile et le lieu d'Accueil alternatif** (ateliers en petits groupes composés de 5 personnes, programme sur 20h par semaine),
- **De 16h à 19h** : **organisation d'ateliers périscolaires**, pour ceux pris en charge mais dont les parents rentrent tard, **encadrement des déplacements entre le domicile et le lieu d'Accueil alternatif**.

Organiser des temps de rencontre, d'échange et de prises de parole

- **Des temps de rencontre** avec les familles des adhérents, nos partenaires, les acteurs du secteur du Handicap (instituts et établissements publics spécialisés - IME, MDPH, etc...), les organismes privés (associations, fédérations, etc)
- **Un "bar associatif"** où auront lieu des conférences à destination des parents et familles des adhérents, des intervenants, des acteurs du Handicap Mental



Description du projet : ses rôles

LES RÔLES DU LIEU D'ACCUEIL ALTERNATIF

Louer des espaces aux partenaires de SERVICE PLUS A LA PERSONNE

- **Un lieu pour les formations** dispensées par ITINERAIRE BIS PROD, partenaire de SERVICE PLUS A LA PERSONNE, pour former les futurs et actuels intervenants spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de Handicap mental
- **Un lieu de répétition et d'atelier créatif** pour la troupe du COLLECTIF ARTYPIQUE, partenaire de SERVICE PLUS A LA PERSONNE : troupe d'artistes composée de personnes porteuses de handicap mental, **dont font partie quelques adhérents de SERVICE PLUS A LA PERSONNE**, et qui a notamment fait un spectacle à l'Olympia en 2012. Le Collectif Artygique a réalisé plusieurs singles, clips, tournées, spectacles et concerts.

Aider dans les démarches administratives et favoriser la réinsertion

- **Une permanence d'assistante sociale** pour aider les familles à rechercher des structures stables, à monter des dossiers de financement, et dans toutes démarches administratives visant la réinsertion sociale et professionnelle des adhérents.

Cette permanence d'assistance sociale serait au service des adhérents de SERVICE PLUS A LA PERSONNE et de ses partenaires (ITINERAIRE BIS PROD, Un pas vers l'école, etc)



Description du projet : ses rôles

LES RÔLES DU LIEU D'ACCUEIL ALTERNATIF

Accueillir les équipes administratives et opérationnelles de SERVICE PLUS A LA PERSONNE, et les adhérents

- Un lieu pour installer les bureaux administratifs de SERVICE PLUS A LA PERSONNE et accueillir les adhérents et leur famille... L'enjeu étant de pouvoir accéder à un espace de travail en adéquation avec l'augmentation du nombre des adhérents ainsi que de pérenniser et sécuriser l'activité.



Description du projet : les services

LES SERVICES VENDUS

En tant que bureaux de SERVICE PLUS A LA PERSONNE, ce lieu d'Accueil Alternatif proposera des prestations de service couvrant **toutes les étapes du parcours de vie sociale** des mineurs et adultes en situation de handicap.



Aide
au quotidien



Aide à
la mobilité



Médiation
en milieu
médico-social



Activités
de Loisirs



Soutien dans
le travail



Suivi et services
spécifiques



Formation
professionnelle



Délégation
de Personnel



Description du projet : les services



AIDE AU QUOTIDIEN : accompagner le bénéficiaire dans ses activités à domicile : hygiène, repas, jeux ou activités, petits travaux administratifs...



ACCOMPAGNEMENT DANS LA MOBILITÉ : favoriser la mobilité des bénéficiaires en les accompagnant en voiture, transport en commun, concevoir des parcours éducatifs...



MÉDIATION EN MILIEU MÉDICO-SOCIAL : aider le bénéficiaire à intégrer et mieux évoluer dans son établissement spécialisé en concertation avec celui-ci et l'accompagner dans ses rendez-vous médicaux ou administratifs



SOUTIEN DANS LES ACTIVITÉS DE LOISIRS : permettre au bénéficiaire d'exercer des activités de loisirs, culturelles et sportives, en concertation avec les animateurs, organisation et animation d'ateliers de groupe (musique, arts plastiques, théâtre, ...) et d'activités sportives, aide à la socialisation et intégration dans le milieu culturel ordinaire (sortie musées, expositions, piscines, parcs de loisirs...), conception de programmes éducatifs personnalisés, organisation d'un séjour en été et d'un week-end, mutualisation des ressources avec notre partenaire ITINERAIRE BIS PROD pour l'organisation de séjours et week-ends adaptés...



Description du projet : les services



SOUTIEN DANS LE TRAVAIL : soutenir l'insertion professionnelle, assister le bénéficiaire dans sa recherche d'emploi, favoriser son intégration professionnelle et instaurer un bon climat relationnel, optimiser les interactions avec son milieu professionnel...



ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE : mise en relation avec un professeur adapté, accompagnement par un professionnel médical ou paramédical (ergothérapeute, psychologue ABA ...), accompagnement dans la pratique d'activités sportives et culturelles par un professionnel du domaine : professeur de sport adapté à domicile, professeur de shiatsu à domicile, etc... (tarifs spécifique)



DÉLÉGATION DE PERSONNEL : mise à disposition d'intervenants pour les instituts et les établissements spécialisés (remplacement ou renforcement du personnel interne en IME, ...)



FORMATION DES INTERVENANTS : mutualisation des ressources avec ITINERAIRE BIS PROD et son organisme de formation intégré pour former les futurs intervenants et créer de l'emploi (parcours de formation d'une durée de 1 an dans le cadre de recrutement en contrat aidé et contrat d'avenir)



Description du projet : les services

LA GRILLE TARIFAIRE

COTISATION ANNUELLE ADHESION SERVICE PLUS A LA PERSONNE : 50€

BASE DU COUT DES INTERVENANTS SPECIALISES : 24€/26€ de l'heure, minimum 2H

Nos tarifs sont homologués par la MDPH

Sont acceptés Chèque CESU Chèque Paris Autonomie



PRESTATION STANDARD : aide à domicile, soutien scolaire, aide à la mobilité, soutien dans le travail, ...	Du lundi au samedi de 6h à 22h	24€/heure
	Du lundi au samedi de 22h à 6h	26€/heure
	Dimanches et jours fériés 6h à 22h	26€/heure
	Dimanches et jours fériés 22h à 6h	28€/heure
PRESTATION EN URGENCE : demande à moins de 48h avant le début de la prestation	Du lundi au samedi de 6h à 22h	26€/heure
	Du lundi au samedi de 22h à 6h	28€/heure
	Dimanches et jours fériés 6h à 22h	28€/heure
	Dimanches et jours fériés 22h à 6h	31€/heure
PRESTATION PSYCHOLOGUE A DOMICILE	Du lundi au samedi de 6h à 22h	35€/heure
PRESTATION SPECIFIQUE : professeur de sport adapté à domicile, professeur de Chia tsu, professeur de dessin spécialisés...	Du lundi au samedi de 6h à 22h	26€/heure
	Dimanches et jours fériés 6h à 22h	30€/heure
FORFAIT VACANCES : séjours et week-end adaptés	Prise en charge par un intervenant 8h/jours	160€/jour



Pourquoi un projet INNOVANT ?

UNE SOLUTION A UN PROBLEME RECURRENT

Actuellement, de **très nombreuses familles, notamment à Paris, se retrouvent démunies et sans solution** de prise en charge pour leur enfant, tout particulièrement les jeunes adultes en situation de handicap mental avec troubles du comportement sévères (crises de violence).

A ce jour, il n'existe **pas ou très peu de structures d'accueil** suffisamment souples et de qualité qui acceptent d'accueillir et de prendre en charge ce public.

UN ROLE DE TREMPLIN

L'enjeu est d'offrir un espace d'accueil et au-delà, un espace d'accompagnement pédagogique, social, professionnel, et culturel, qui permettra à ces jeunes de "réapprendre" les codes, maintenir leur éducation, s'ouvrir aux autres, **en attendant de trouver une place dans une structure d'accueil.**

UN DEFI SOCIAL

Le défi est de permettre aux familles **de rester proches de leur enfant** exclu ou refusé par les établissements d'accueil à cause de troubles du comportement et une tendance à la violence

Ce lieu d'accueil alternatif a vocation première à être **non-discriminant** et à accueillir toutes les personnes concernées, **à commencer par les plus exclues.**



Pourquoi un projet INNOVANT ?

UNE SOLUTION POUR EVITER LES INTERNEMENTS

L'expérience du porteur du projet, MAJID KABDANI, et de son équipe de SERVICE PLUS A LA PERSONNE permet de prendre en charge **tous les handicaps mentaux, quels que soit le degré d'autonomie et les troubles du comportement associés** (y compris les plus sévères).

Dans le public visé par ce projet se trouvent les jeunes ayant une tendance à la violence et qui sont généralement soumis à des demandes d'internement dans des hôpitaux psychiatriques (services spécialisés).

La volonté de SERVICE PLUS A LA PERSONNE est très précisément **d'éviter ces internements et d'épargner ces jeunes de l'isolement par des méthodes jugées trop radicales.**

UNE METHODE ALTERNATIVE ROMPUE A LA PRISE EN CHARGE DES COMPORTEMENTS VIOLENTS ET A LA REINSERTION PROGRESSIVE DANS LES STRUCTURES « CLASSIQUES »

La **méthode développée par Majid et Sophie Kabdani** a prouvé à maintes reprises la qualité de la prise en charge (satisfaction et développement du nombre des adhérents) et son potentiel de réinsertion.

Plusieurs adhérents de SERVICE PLUS A LA PERSONNE, précédemment exclus d'établissements, ont ainsi pu **réintégrer des structures adaptées grâce à leur expérience au sein de SERVICE PLUS A LA PERSONNE** et à l'accompagnement dont ils ont bénéficié.



Pourquoi un projet INNOVANT ?

L'expérience de Raslane, adhérent de Service Plus à la Personne



Raslane, jeune parisien de 24 ans, diagnostiqué autiste, vit à son domicile familial. Son âge mental est évalué à 6 ans.

Depuis mars 2013, Raslane ne dispose plus de prise en charge institutionnelle. Il voit une psychologue une fois par semaine. Les parents de Raslane sont actuellement séparés. La relation de Raslane avec son père est difficile : il s'est parfois montré violent et n'accepte pas le handicap de son fils. Le climat familial reste parfois chargé de tensions et Raslane, étant très sensible à son environnement, y réagit fortement.

C'est en août 2014 que la maman de Raslane a fait appel à notre association Service Plus à la Personne pour des prestations de prise en charge. Raslane a beaucoup évolué depuis le début de cette prise en charge. Auparavant toutes les prestations s'effectuaient en binôme. Au vu des progrès de Raslane, certaines prestations, se font maintenant avec un seul intervenant.

L'objectif est de continuer à aider Raslane à avancer vers une plus grande autonomie. Il faut le responsabiliser en l'impliquant dans la programmation de sa semaine. Son intégration dans le Lieu d'Accueil Alternatif que nous souhaitons créer permettra d'accueillir Raslane dans le cadre d'un programme pédagogique continu. Il sera accueilli au sein du Lieu d'Accueil Alternatif du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et participera aux ateliers pédagogiques en journée en parallèle des activités culturelles et sportives organisées par Service Plus à la Personne. L'objectif est de lui offrir une structure d'accueil « Tremplin », actrice de son insertion dans la vie sociale, afin qu'il puisse intégrer une institution adaptée.



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

LES BESOINS

Actions prévues, Planning,
Moyens nécessaires





Les besoins : actions prévues et planning

ACTIONS PREVUES	PLANNING 2016 / 2017
Recherche des locaux	En cours / Depuis avril 2016 : suivi annonces et visites de locaux Fin Décembre 2018: emménagement et aménagement des locaux Janvier 2019 : démarrage des ateliers
Acquisition de matériel : informatique, logistique, pédagogique, éducatif, ...	Juin à septembre 20178
Accueil et prise en charge de nouveaux adhérents	À partir de janvier 2019 Intégration de 20 jeunes en 2019 (5 par trimestre, hors période estivale)
Recrutement et formation de nouveaux intervenants et personnel administratif	De septembre à décembre 2018 pour 5 intervenants spécialisés Intégration de 15 intervenants en 2019(suivant le rythme d'intégration des jeunes. 1 pour 1)



Les besoins : moyens nécessaires

1. MOYENS LOGISTIQUES

ACQUISITION DE LOCAUX

Surface moyenne : 150m²

Lieu : Paris

Motifs d'aménagement : installer et aménager des bureaux administratifs (4 à 5 postes de travail), salle de réunion, salle de conférence/atelier, salles de travail/formation/ateliers, salle d'activité polyvalente, espace commun

→ **INVESTISSEMENT PRIORITAIRE**

ACQUISITION D'UN VEHICULE

S'équiper d'un véhicule de 7 à 9 places (mini bus) pour assurer les déplacements des adhérents entre le domicile et le lieu d'accueil alternatif (ateliers).

Objectif : augmenter l'autonomie et le champ d'action et assurer un confort minimum pour nos adhérents.

ACQUISITION DU MATERIEL

Matériel informatique pour les bureaux

Matériel pédagogique et éducatif pour les ateliers

Matériel logistique : rétroprojecteurs, écrans, fournitures de bureau...

Malette de l'intervenant : Une « boîte à outils » éducative remise à chaque intervenant dès leur arrivée, qui contiendrait des outils pédagogiques et de première nécessité : trousse de secours, lingettes hygiéniques, classeur avec des fiches de suivi d'intervention, tablette tactile comme support pédagogique pour l'adhérent, matériel éducatif (par ex. boîte de crayons de couleurs), pictogrammes (aide à la communication), etc.

→ **INVESTISSEMENT PRIORITAIRE**



Les besoins : moyens nécessaires

2. MOYENS HUMAINS

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE OPERATIONNELLE

Recrutement progressif d'intervenants au fil de l'intégration des nouveaux adhérents.
Base : 5 recrutements/trimestre à compter de Janvier 2017 - hors période estivale

Recrutement progressif de professeurs spécialisés pour encadrer des groupes de 5 personnes maxi

Recrutement d'un assistant social pour professionnaliser la permanence

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Recrutement d'un Coordinateur pour planifier et organiser les activités

Recrutement d'un gestionnaire des services généraux et logistique : pour la gestion générale des locaux et des équipements.

UN TOTAL DE

26 RECRUTEMENTS

dont

15 nouveaux intervenants

entre septembre 2018 et décembre 2019

4 professeurs spécialisés

entre janvier et décembre 2019

1 assistant social

septembre 2019

1 poste administratif

début 2019 (gestionnaire locaux)



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

LES BENEFICES DU PROJET

Résultats attendus, Impacts
et bénéfices pour le public visé





Résultats attendus

PRISE EN CHARGE ET AIDE A LA REINSERTION de nouveaux adhérents, des jeunes non pris en charge actuellement

+ 15 adhérents d'ici à Décembre 2019

Janvier 2019 : intégration de 5 adhérents

Avril 2019 : 5 supplémentaires

Septembre 2019 : 5 supplémentaires

PRISE EN CHARGE ET ORIENTATION de familles et parents de jeunes non pris en charge actuellement

+ 15 familles d'ici à Décembre 2019

Soit autant de familles que d'adhérents

FORMATION ET CREATION D'EMPLOI intervenants, professeurs spécialisés et personnel administratif

+ 15 intervenants d'ici à Décembre 2019

*Planning et taux de recrutement équivalent aux
objectifs « Adhérents » (logique du « 1 pour 1 »)
Contrats aidés 26h/sem*

+ 4 professeurs spécialisés d'ici décembre 2019

*Recrutement progressif sur 12 mois
Encadrement de cours et ateliers, groupe de 5 adhérents
Contrat CDD ou CDI 20h/sem*

+ 1 assistant social septembre 2019

+ 1 poste administratif

1 gestionnaire des locaux à l'horizon 2019



Impacts

Ce projet s'inscrit dans une dimension solidaire d'un point de vue économique et sociétal.



LUTTE EN FAVEUR DE L'INCLUSION

Réinsertion de personnes exclues de la société.

L'objectif étant de permettre à ces jeunes de se recentrer socialement, réapprendre à avoir et entretenir des relations sociales, à évoluer en groupe (loisirs, travail...), à se former et renforcer leurs compétences pédagogiques (compétences générales scolaires et professionnelles telles que la découverte des outils informatiques), retrouver un nouveau souffle pour leur avenir professionnel (atelier de soutien au travail et mise en relation avec des professionnels spécialisés)...



LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Insertion professionnelle : création d'emploi dont un minimum de 20 contrats aidés de 26h/sem.

SERVICE PLUS A LA PERSONNE et son partenaire ITINERAIRE BIS PROD mutualisent leurs ressources et savoir-faire pour former les nouveaux intervenants recrutés en contrat aidé ou contrat d'avenir.

L'objectif est d'apporter les qualifications nécessaires à l'exercice du métier d'intervenant dans le Handicap mental et de garantir la création d'un emploi.



Bénéfices

LES BÉNÉFICES POUR CHAQUE ADHÉRENT

➤ REINTEGRER UNE STRUCTURE

Le lieu d'accueil alternatif est dédié aux personnes sans solution de prise en charge

➤ REAPPRENDRE LES CODES DE LA SOCIÉTÉ

La force de la méthode développée par SERVICE PLUS A LA PERSONNE est sa capacité à maîtriser les accès de violence, à canaliser les comportements et réapprendre les bases.

Les ateliers organisés en groupe de 5 personnes favorisent également la réouverture sociale.

➤ MAINTENIR ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

Au travers des ateliers pédagogiques, éducatifs, artistiques et des cours encadrés par les professeurs spécialisés, l'adhérent se remet à niveau et poursuit son apprentissage dans un cadre adapté

➤ APPRENDRE UN MÉTIER

Au travers des cours spécialisés et des opportunités de création de services civiques au sein de SERVICE PLUS A LA PERSONNE, pour des besoins dans le staff de fonctionnement

➤ EXPLOITER SON POTENTIEL ARTISTIQUE

Le partenariat avec le Collectif Artygique et la mise à disposition des locaux pour leurs sessions de répétition et les ateliers créatifs (décors, costumes, etc) donne la possibilité au jeune adhérent d'intégrer la troupe ou de l'accompagner au fil de ses réalisations.



Bénéfices

LES BÉNÉFICES POUR CHAQUE INTERVENANT

➤ TROUVER UN EMPLOI

Dans le cadre de son projet, SERVICE PLUS A LA PERSONNE ouvre des postes en CDI en Contrat aidé ou Contrat d'avenir. Ces contrats prévoient un parcours de formation continue. Ce parcours et l'expérience acquise au sein de la structure ouvriront à l'intervenant des pistes d'évolution professionnelle au sein des structures partenaires spécialisées dans le Handicap mental (IB PROD, AFG, IME...)

➤ ELARGIR SES HORIZONS

La formation continue dispensée auprès des intervenants tend à **éveiller de nouvelles vocations chez les jeunes et les personnes en marge de l'emploi** ainsi qu'à leur permettre de se construire un projet professionnel en adéquation.

➤ SE FORMER A UN METIER

Le jeune intervenant développe ses connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'exercice du métier d'intervenant spécialisé. En fonction de ses projets personnels, il a la possibilité de suivre des formations plus spécifiques pour apprendre de nouvelles pratiques métier dans lesquelles il souhaiterait se spécialiser (sport, culture, soins, etc). A ce jour, ces formations dites « spécifiantes » sont sous-traitées auprès d'organismes de formation spécialisés tels que l'EDI FORMATION.



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés



BUDGET PREVISIONNEL

2019



Budget prévisionnel

PRODUIT D EXPLOITATION	2019	2020
PRODUCTION VENDUE		
Prestation	264 804	285 221
adhésion	3 250	3 750
ateliers éducatifs pour adultes en journée	135 000	250 000
participation frais cesu	3 520	4 520
frais participation local (partenaire IB)	12 000	12 000
SUBVENTION EXPLOITATION		
Subvention contrat aidés	38 000	11 000
subvention mairie de paris	30 000	30 000
opération MICRODON	1 000	1 200
appel à projet trophée ESS 2019		
subvention orange (tablettes tactiles pour malettes intervenant)	6 000	12 000
subvention région île de France	15 000	15 000
subvention fondation privé	25 000	20 000
financement formation OPCA	3 000	3 000
TOTAL	539 954	656 691

CHARGES EXPLOITATIONS	2019	2020
ACHATS NON STOCKES & CHARGES EXPLOITATION		
Achat fourniture administratives	3 050	5 000
sous traitance conseil développement	3 000	3 000
Location locaux 150 m ²	36 000	36 000
charges locatives (EDF...)	4 800	4 800
aménagement local + travaux d'entrée	6 000	2 000
honoraires (social et juridique)	11 000	18 000
deplacement reception mission	5 000	7 000
affranchissement	800	1 000
téléphone (portable) + internet / telephonie	1 620	2 000
assurance	3 800	4 500
frais bancaire et assimilés	400	550
matos péda	1 200	1 700
malettes de l'intervenant (11 en 2019 et 11 en 2020)	10 764	17 921
achat minibus + entretien	15 000	2 595
IMPOTS ET TAXES		
formation continue (organisme) apurement	5 500	7 500
SALAIRES ET TRAITEMENTS		
Rémuneration du personnel	250 000	287 500
creation poste assistante sociale + mi temps gestion locale (2019) + assistante secetaire comptable (2020)	10 000	42 600
service civique	2 500	2 500
CHARGES SOCIALES		
charges salariales et patronales	150 000	184 127
mutuelle	7 000	12 000
médecine du travail	5 000	5 750
formation intervenant	7 520	8 648
TOTAL DEPENSES	539 954	656 691



Annexes

En complément du présent dossier

- ✓ Dossier de présentation de SERVICE PLUS A LA PERSONNE
- ✓ Budget prévisionnel sur 2ans (2019 à 2020)

Disponibles si besoin :

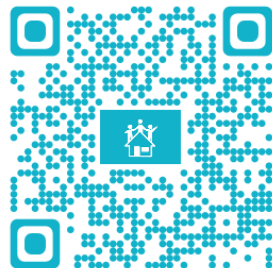
- ✓ Documents administratifs et financiers de SERVICE PLUS A LA PERSONNE
- ✓ Documents courants propres à l'activité de SERVICE PLUS A LA PERSONNE (fiches de suivi des adhérents, catalogues des activités et séjours, ...)



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés



CONTACTS



Téléphone :
Sophie KABDANI
06 22 83 65 14

e-mail :
s.kabdani@serviceplusalapersonne.com

Site Internet :
www.serviceplusalapersonne.com

Adresse siège social :
66 avenue de Breteuil, 75007 Paris

 [Rejoignez notre communauté sur Facebook!](#)